

FORMATIONS AU GUIDE DE PALANQUEE-NIVEAU 4

La CTR Est organisera cette année 3 stages et examens au GP-N4 sur le centre UCPA de Niolon, à proximité de Marseille. Ils se dérouleront :

- **Du dimanche 3 juin au samedi 9 juin 2018**
- **Du lundi 30 juillet au dimanche 5 août 2018** (Seulement 10 places pour cette session : les personnes obligées de prendre leurs vacances en été, en particulier les enseignants, seront prioritaires, mais les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée)
- **Du dimanche 23 septembre au samedi 29 septembre 2018**

Le prix est de **640 €** en mai et en septembre et de **670 €** en août (l'hébergement est plus cher en haute saison)

- Le prix demandé comprend l'hébergement, les repas et les plongées. Possibilité de se garer gratuitement à l'intérieur du centre s'il y a de la place. Le transport reste à la charge des candidats
- Il est possible d'obtenir une attestation de paiement **après le stage**, par mail auprès de la trésorière du Comité Régional Est, Mme Véronique GOEHNER : vero.jp@wanadoo.fr
- Le centre dispose d'une connexion WIFI gratuite.
- Les draps sont fournis, mais pas les serviettes, ni le savon. Il peut y avoir du mistral : prévoyez un bonnet et un coupe vent. L'hébergement est collectif : emportez éventuellement des boules Quies si vous partagez votre chambre avec des ronfleurs ...

2. Votre trajet :

- Les stages se dérouleront à l'UCPA Niolon, 18 Chemin de la Batterie 13740 Le Rove
Tél. : 04 91 46 90 16, courriel niolon@ucpa.asso.fr
- Pour vous y rendre, vous pouvez utiliser soit :
 - Un véhicule individuel. Le covoiturage est fortement conseillé d'un point de vue économique, écologique et pour avoir plus de chances de trouver une place sur le parking
 - Le train. Il y a une correspondance par TER pour Niolon depuis la gare de Marseille Saint-Charles. Le centre UCPA est situé à environ 400 mètres à pieds de la gare de Niolon.

3. Déroulement de la semaine

- Pour les sessions de mai et de septembre, le rendez-vous a lieu à 17h le samedi soir devant les salles du pôle technique, au-dessus du quai d'embarquement.
- Pour la session du mois d'août, le rendez-vous a lieu à 18h le dimanche soir au même endroit
- En cas d'arrivée tardive, prévenez Laurent MARCOUX au 06.74.61.29.96.
- La semaine est divisée en 2 parties :
 - Le stage du dimanche matin (ou du lundi matin en août) permet aux candidats de finaliser les épreuves de l'examen en mer en bénéficiant des conseils des encadrants. Il peut comporter des séances de travail en soirée.
 - L'examen pratique se déroule du jeudi (ou du vendredi en août) au vendredi soir (ou au samedi soir en août). Les résultats sont donnés en général le samedi matin à 8h30 (ou le dimanche matin en août)
- Attention : le programme peut être modifié en fonction de la météo. L'examen peut se terminer le samedi midi (ou le dimanche midi en août). Si vous avez prévu un retour par train préférez un billet échangeable. Si la météo est favorable, vous pouvez prévoir un départ vers 10 heures le samedi matin depuis la gare de Niolon (ou le dimanche en août)

4. Le matériel de plongée :

- Il faut vous munir de l'ensemble de votre matériel personnel à l'exception du bloc, fourni gratuitement sur place
- Le centre UCPA peut également fournir gratuitement un complément de plombs, mais le prêt de matériel de secours en cas de panne vous sera facturé.
- Le matériel sera stocké dans un casier individuel entre deux plongées. Il faut se munir d'un cadenas, de préférence à combinaison, ce qui évite de perdre la clef !

5. Examen de la partie théorique

- Il se déroulera de façon anticipée par rapport aux stages, simultanément et sur des sites proches des domiciles des candidats :
- **Pour la session de juin 2018 : le dimanche 27 mai 2018 de 13h45 à 18 heures**
- **Pour la session d'août 2018 : le dimanche 22 juillet 2018 de 13h45 à 18 heures**
- **Pour la session de septembre 2018 : le dimanche 9 septembre 2018 de 13h45 à 18 heures**
- Les lieux d'examen vous seront notifiés par mail 2 mois avant le début du stage.
- Munissez vous de quoi écrire, de papier, et d'une calculatrice.

6. Inscriptions

- Elles se font exclusivement en ligne sur la page de la CTR Est à partir du site du Comité Régional Est
- Allez sur la page d'accueil de la CTR, cliquer sur l'onglet « La CTR » à droite de l'onglet « Accueil », puis sur l'option « S'inscrire aux stages CTR »
- Remplissez le formulaire en ligne puis cliquez sur « ENVOYER ». Les données recueillies servent exclusivement à la gestion des stages et ne sont pas divulguées à des tiers.
- Vous recevrez ensuite un mail de confirmation de la part de Google. Si ce n'est pas le cas, vérifiez le dossier antispam de votre logiciel de messagerie, puis l'adresse mail que vous avez renseignée sur le site. En cas de difficultés, contactez le Président de la CTR par mail à l'adresse suivante : laurent.marcoux@orange.fr
- Dans un deuxième temps : envoyez rapidement un chèque du montant correspondant libellé à l'ordre de « comité Est FFESSM » à l'adresse suivante :
Laurent MARCOUX, Président de la CTR Est, 24 avenue du général de Gaulle 67 000 STRASBOURG
Une fois le chèque reçu, vous serez inscrit(e)s sur une liste en ligne figurant dans le même onglet que ce document. Cette liste des candidats inscrits et en liste d'attente sera publiée régulièrement actualisée, **mais il n'y aura pas de mail de confirmation ni de convocation.**

• Attention :

- Seul l'enregistrement du dossier et la réception du chèque permettront de valider définitivement votre candidature.
- **Si le chèque n'est pas reçu dans la semaine qui suit votre inscription en ligne, celle-ci sera automatiquement annulée**
- Le chèque ne sera encaissé qu'après le stage, mais en cas de désistement un mois avant le début de celui-ci, la CTR retiendra éventuellement tout ou partie des frais engagés.

7. Documents à présenter le premier jour du stage-examen : (Cf : MFT)

- Licence de l'année en cours
- Certificat médical daté de moins d'un an.
- Attestations de compétence signées par un E3 minimum
- Carte RIFAP
- Brevet de Niveau 3 ou équivalent